

Politique

La gauche genevoise est empêtrée dans la laïcité

La gauche dure se déchire. Les Verts et le PS sont contraints de définir leurs positions en vue du débat de l'automne au Grand Conseil. A ce stade, les ambiguïtés demeurent nombreuses

L'essentiel

● **Polémique** La conseillère administrative de la Ville de Genève Sandrine Salerno s'est déclarée favorable au port d'insignes religieux dans l'administration.

● **Partis** Le PS et les Verts sont contraints de prendre position, mais à l'interne les débats sont animés et les positions ambiguës.

● **Grand Conseil** Le parlement devra se prononcer sur deux projets de loi sur la laïcité cet automne et le débat promet d'être animé.

Marc Bretton

Mais quelle mouche l'a piquée? C'est la réaction de plusieurs socialistes face aux remarques de la conseillère administrative de la Ville de Genève Sandrine Salerno. Au début du mois de mai, sur la RTS, répondant à des questions sur le port du voile d'une fonctionnaire dans un musée, elle soulevait une vive polémique (*nos éditions du 3 mai*) en déclarant qu'à son avis «les agents de l'Etat devraient pouvoir porter le voile». Et d'ajouter: «Ce n'est pas au pouvoir politique, largement masculin, chrétien et quinquagénaire de décider ce qui est bien ou ce qui n'est pas bien en la matière.»

Mais pourquoi ressusciter une polémique remontant à février liée à une employée d'un musée? En réalité, ce débat est utile. Car si la gauche a peu d'états d'âme face aux éventuels empiétements chrétiens, contre lesquels son histoire l'a préparée, elle est en revanche incertaine face aux exigences de religions minoritaires, dont l'islam.

Positions diverses au PS

Au PS, la remarque de l'élue de la Ville n'est pas passée inaperçue: «Cette déclaration ayant suscité passablement de remous à l'interne, nous allons organiser d'ici à l'automne une assemblée générale sur la question de la laïcité», confie le député et vice-président du parti Romain de Sainte Marie. Par ailleurs, l'inscription à l'ordre du jour du Grand Conseil de deux projets de loi sur la question (*lire ci-dessous*) impose au PS de clarifier sa ligne. Il semble en avoir besoin: «Il y a autant de positions sur la laïcité que de socialistes», admet la présidente Carole-Anne Kast. Elle ajoute: «D'ailleurs, je ne suis pas sûre qu'avoir un avis trop tranché sur ces questions soit un signe d'intelligence.»

Quelles sont les positions en présence? «Basiqement, résume Romain de Sainte Marie, le débat divise ceux d'entre nous qui sont pour un Etat républicain, laïque et neutre et ceux qui défendent une société multiculturaliste, qui respecte les diversités, notamment religieuses.» Un rapide pointage indique qu'effectivement toutes les positions se croisent au PS. «Je suis complètement contre le port de signes religieux par des fonctionnaires en contact avec le public», relève par exemple le conseiller



En février, un débat a eu lieu au Conseil municipal au sujet d'une fonctionnaire, en contact avec le public, temporairement autorisée à porter le voile (photo d'illustration).

national et ancien maire de Genève Manuel Tornare. «La neutralité des fonctionnaires est importante dans un canton comme le nôtre marqué par des conflits confessionnels. Il n'y a pas si longtemps, explique l'ancien magistrat aujourd'hui président de la Licra, l'Etat ne nommait jamais un catholique chef de service. Il a même interdit la construction de clocher pour les églises catholiques. Dans notre histoire, la neutralité religieuse de l'Etat est un acquis important.»

La conseillère nationale Laurence Fehlmann Rielle, ancienne présidente du PS et binationale Turco-Suisse, partage cet avis, mais ajoute se méfier aussi des «manipulations politiques» comme l'initiative contre la burka, qui traite un «problème qui n'en est pas un en Suisse». Quant au député Alberto Velasco, il estime carrément que «ces polémiques sont un faux débat qui exacerbe l'islamophobie». Et se lance dans diverses expli-

cations sur le caractère culturel et non pas religieux du voile.

Carole-Anne Kast espère que le débat sera utile: «Il ne s'agit pas de construire un monde idéal, mais de trancher sur un certain nombre de règles de vie dans le cadre de la laïcité où la religion a une place, comme le blasphème.»

Forte ambiguïté des Verts

Le PS n'est pas le seul à tenter de dégager une ligne claire. Les Verts ont de leur côté mis sur pied un groupe de travail qui doit livrer ses recommandations sur les projets de loi sur la laïcité très bientôt. «C'est un débat difficile, résume son rapporteur, le député Yves de Matteis. Car il pose la question de la définition de la laïcité, de la religion, du rôle de l'Etat et de sa neutralité. Que veut-elle dire quand le Conseil d'Etat prête serment à la cathédrale à proximité de la Bible. Que veut dire cette neutralité quand l'Etat prélève

l'impôt ecclésiastique?» Pour l'heure, le parti semble encore se poser beaucoup de questions, mais devrait accoucher d'une position cet été. Une chose semble claire sur le voile des fonctionnaires: «La qualité de la prestation livrée et sa distribution équitable, comme dit Yves de Matteis, l'emportent sur les questions vestimentaires.»

Dans la configuration politique genevoise, les Verts occupent une position intéressante. C'est le seul parti à avoir, ou avoir eu, des élues voilées. Par ailleurs, en ville de Genève, son comité de section comprend une ex-enseignante d'arabe à l'Université qui, dans les années 90, a tenté d'expliquer dans *Le Courrier*, de manière assez ambiguë, les éruptions de haine en cours à l'époque à l'encontre des écrivains Salman Rushdie ou de Taslima Nasreen, accusés de blasphème. «J'ai été mal comprise à l'époque, se défend-elle aujourd'hui. Je ne légitime pas les menaces de mort et je défends la liberté de sortir d'une religion. Mais il y a des lignes rouges: il faut respecter le sacré.»

En 2011, la décision de porter une candidate voilée sur les listes électorales est passée comme sur des roulettes et passablement de questions ont glissé sous le tapis. A l'époque, le conseiller municipal carougeois Pierre Maulini a protesté: «Mais il n'y a jamais eu d'assemblée générale à ce sujet. Une décision du Bureau a validé cette candidature après un débat très dur. Je reste dubitatif, car le voile demeure un instrument d'asservissement pour des millions de femmes et il n'a en tout cas pas sa place dans la fonction publique.» Aujourd'hui, les positions pourraient être moins conciliantes. Le député François Lefort, par exemple, estime que la Ville de Genève ou le Canton auraient bien tort de céder «à des demandes ultraminoritaires», comprendre l'acceptation du port du voile par des fonctionnaires. Il s'interroge: «Pourquoi faire cette entorse à la neutralité politi-

que et religieuse de l'Etat qu'implique la laïcité et réserver un traitement particulier à l'islam par rapport aux autres religions, ou à n'importe quelle autre religion? Je ne comprends pas.»

Membre du comité des Verts de la Ville et anthropologue sociale, Najah Larbi participe aux débats internes du parti. Elle ne s'étonne pas des discussions difficiles autour d'éléments «opposant deux données clés de la démocratie: la liberté et l'égalité». Selon elle, le «statut des femmes est une des questions les plus sensibles de la gestion politique de la diversité». Sur la question du voile dans l'administration, elle s'interroge: s'agit-il ici «d'une liberté donnée aux femmes qui le souhaitent d'affirmer leur liberté en étant actrices de changement ou d'une instrumentalisation des femmes par des islamistes? Faut-il à Genève voiler la modernité ou moderniser l'islam? Je préfère nettement la deuxième solution.»

La gauche dure se déchire

La laïcité est aussi un sujet qui fâche à l'extrême gauche (*nos éditions du 18 mars*). Lors de «l'affaire du voile» de la Ville de Genève, les tenants d'une ligne laïque traditionnelle ont été accusés par leurs «coreligionnaires» d'islamophobie, tandis que les partisans d'un accommodement étaient affublés de l'étiquette d'islamo-gauchistes. Ils ont contraint le député Jean Batou à préciser dans le journal *SolidaritéS*: «SolidaritéS ne se fait aucune illusion sur le caractère profondément réactionnaire et liberticide de l'islam fondamentaliste.» Il ajoute: «Porter le foulard, ne pas manger de porc ou ne pas boire d'alcool n'a rien à voir avec une profession de foi intégriste.»

Débat de l'automne

Le parlement saisi de deux projets sur la laïcité

Cet automne, le Grand Conseil traitera de deux projets de loi sur la laïcité. Depuis 1907, l'Eglise et l'Etat sont en effet séparés dans le canton. Mais la nouvelle Constitution impose des précisions allant au-delà des invites de son article 3 lequel précise que: «L'Etat est laïque. Il observe une neutralité religieuse. Il ne salarie ni ne subventionne aucune activité culturelle. Les autorités entretiennent des relations avec les communautés religieuses.» En 2015, le département de Pierre Maudet a donc avancé une proposition. Elle précise notamment que les agents «en contact avec le public» (...) «s'abstiennent de signaler leur appartenance religieuse par des propos ou des signes extérieurs», que les manifesta-

tions religieuses se tiennent «en principe» sur le domaine privé. En matière de financement, l'Etat ouvre la porte de l'accès à l'impôt ecclésiastique aux groupes religieux qu'il reconnaît et qui accepteraient, notamment, d'ouvrir leurs comptes. Déposé par le député Pierre Gauthier d'Ensemble à Gauche, un projet rival estime qu'un traitement particulier des groupes religieux par rapport à d'autres «groupes convictionnels», athées par exemple, ne se justifie pas. Il interdit aux fonctionnaires et aux élus tout «vêtement ou insigne religieux ostentatoires» et exclut toute cérémonie religieuse sur la voie publique. Le prélèvement de l'impôt ecclésiastique est en outre abandonné. **M.B.N.**

Lire l'éditorial en page une:

L'Etat laïc, un bien commun